



**C. METTOT L'A ENFIN ADMIS :
IL EST POSSIBLE DE SE METTRE EN GREVE
D'EN SORTIR ET DE SE METTRE EN GREVE A
NOUVEAU
TOUS EN GREVE DEMAIN MARDI 19 !**

5 jours après avoir affirmé que l'on ne pouvait entrer dans une grève après en être sorti, Christian Mettot, le DRH, reconnaît qu'aucune base juridique n'étaye son affirmation et admet la justesse de la position de la CGT.

CGT

De: METTOT Christian

Envoyé: lundi 18 octobre 2010 12:51

À: ELBAZ Marie -helene; CGT

Objet: Précision

Madame Elbaz,

Pour faire suite à nos échanges et à mon e-mail du 13 octobre par lequel je vous donnais ma position de principe, je tiens par la présente à vous préciser qu'à aucun moment je ne fais référence à un quelconque texte qui précise explicitement qu'un salarié sorti d'une grève ne peut la reprendre sauf à ce qu'un autre préavis soit déposé.

C'est l'analyse de la jurisprudence et la doctrine qui me conduit à cette interprétation. La grève suppose en effet un arrêt de travail ou une interruption d'activité; le fait de rentrer et de sortir de la grève de façon discontinuée et répétée dans le cadre d'un même préavis me paraît contradictoire avec la notion de continuité de service public.

De plus, votre organisation syndicale semble considérer que mon mail du 13 octobre laisse planer une menace de sanction sur les salariés qui rentreraient dans ce cas de figure; je vous rappelle qu'au moment où je vous écris, aucune sanction n'est envisagée à l'encontre de salariés qui se sont mis dans cette position durant la semaine passée.

Cordialement

C Mettot

En clair :

- 1) Pas de texte juridique l'interdisant : donc C'EST PERMIS !**
- 2) Pas de sanctions envisagées : car pas de faute !**
- 3) Il invoque la « continuité de service public » or elle incombe à l'entreprise et pas aux salarié-e-s. Cela ne nous concerne pas.**
- 4) Pour ce qui est de la jurisprudence, il ne la donne pas car il n'y en a pas.**

Tous en grève, on rentre, on sort, on dure !

AG LE 19 / 10 / 10 à 10H30 STUDIO 111

**Tous à la manifestation le 19 octobre. Rendez vous :
13h30 Place d'Italie à l'angle de l'avenue des Gobelins et
de la rue Abel Hovelacque**

Paris, le 18 octobre 2010

SNRT-CGT de RADIO FRANCE ☒ 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9533

☎ 01 56 40 28 83 ☎ 01 56 40 34 05 ✉ e-mail contact@cgt-radiofrance.org

Site internet : <http://www.cgt-radiofrance.org>